



2025

Rapport d'activité

SOMMAIRE

TEMPS FORTS

4

LE SITOM
SUD GARD

6

L'UNITÉ DE
VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE
EVOLIA

11

LE CENTRE
DE TRI
VALRENA

17

PERFORMANCES
TECHNIQUES

21

BILAN
FINANCIER

24

SYNOPTIQUE

28





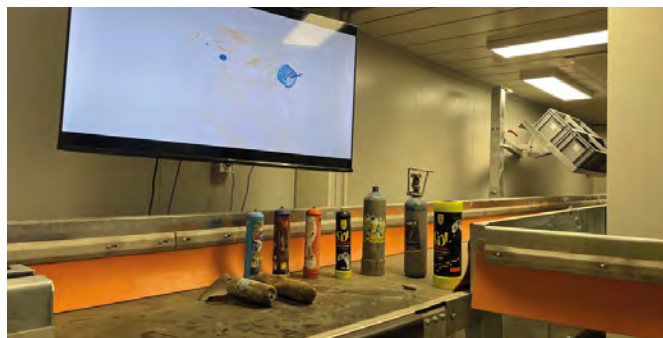
TEMPS FORTS

JANVIER

Alerte sur les explosions liées aux bouteilles de protoxyde d'azote



Face à des explosions quotidiennes au sein du four de l'Unité de Valorisation Énergétique, le Sitom Sud Gard alerte les médias et les autorités publiques sur les dangers liés à la présence de bouteilles de protoxyde d'azote dans les déchets. Une chaîne de caractérisation avec un dispositif innovant de détection des bouteilles de protoxyde a été installée à l'UVE Evolia pour limiter les explosions.



Un été sous le signe des travaux à l'UVE Evolia

Prévus dans le renouvellement de la délégation de service public signée en 2024, l'été 2025 a été marqué par de nombreux travaux d'envergure à l'Unité de Valorisation Énergétique Evolia.

Création de deux parcs photovoltaïques, installation du nouveau groupe turbo-alternateur, remplacement de la tour d'atomisation... Un chantier dense s'est déroulé sur plusieurs mois afin d'améliorer significativement la performance énergétique de l'usine. À la clé : + 45% de production d'énergie électrique et + 60% de production d'énergie thermique (eau chaude et chauffage urbain). Des améliorations sur le process de traitement des fumées ont également abouti à une préservation des ressources naturelles : 17 000 m3 d'eau préservés, soit l'équivalent de 7 piscines olympiques.

AVRIL

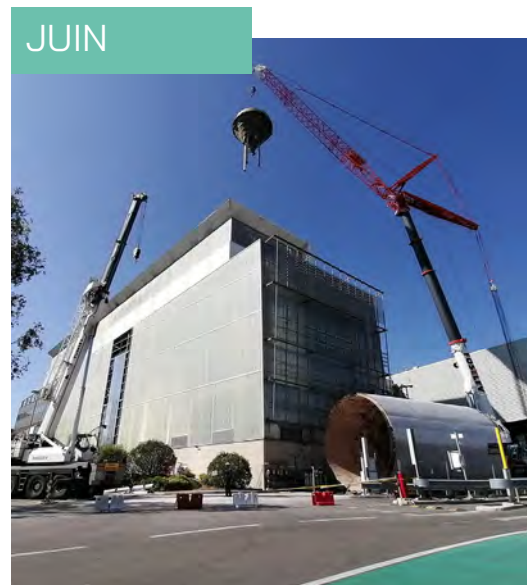


Partenariat avec la médiathèque de la ville de Saint-Gilles pour inciter au compostage des déchets organiques

Afin d'accompagner le déploiement de solutions de compostage auprès des habitants, la ville de Saint-Gilles a sollicité l'équipe de médiation du syndicat pour une campagne de sensibilisation.

Ce sont plus de 300 élèves qui ont ainsi découvert la valorisation des biodéchets au travers d'une exposition photographique ainsi que des ateliers ludiques à la médiathèque Emile Cazelles.

JUIN



À la rencontre des nîmois

À l'occasion du Village du Développement Durable, événement porté par la ville de Nîmes, le Sitom Sud Gard a été à la rencontre des nîmois pour rappeler les enjeux de réduction et de tri de leurs déchets. Les échanges ont également permis de mieux faire connaître nos installations, notamment l'UVE Evolia qui permet de chauffer et alimenter en eau chaude plus de 10 000 foyers sur les quartiers ouest de la ville.

OCTOBRE



NOVEMBRE



De nouveaux espaces pédagogiques pour des visites à fort impact

La découverte de nos installations de traitement est au coeur de notre démarche de sensibilisation. C'est pourquoi, au terme de plus de 10 ans d'existence, le Sitom Sud Gard s'est engagé dans une refonte du circuit de visite du centre de tri Valréna.

Le projet a porté à la fois sur une actualisation des thématiques abordées (intégration des enjeux autour des déchets abandonnés et du compostage) et un enrichissement des expériences de jeu proposées (ateliers modulables, activités de manipulation, outils interactifs...).

Le parcours de visite de l'UVE Evolia a lui été nouvellement créée. Au-delà du tri des déchets, il permet d'appréhender le fonctionnement de l'usine pour aboutir à la production d'énergie électrique et thermique.



Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2025 : cap sur les déchèteries

Avec un développement exponentiel des filières de Responsabilité Elargie du Producteur, la déchèterie est devenue un lieu de tri central dans la chaîne de valorisation de nos déchets. Fort de ce constat, le Sitom Sud Gard et ses collectivités adhérentes sont allés à la rencontre des usagers pour les informer et échanger sur le devenir de leurs déchets.

Créer des synergies pour répondre à nos besoins énergétiques



En décembre 2025, le centre de tri Valréna a été raccordé à l'UVE Evolia de sorte à bénéficier de sa production d'électricité. La chaîne de tri étant particulièrement énergivore, cette liaison présente un atout majeur pour le site.

DÉCEMBRE





LE SITOM SUD GARD

Engagé pour la valorisation des déchets

Syndicat intercommunal mixte, le Sitom Sud Gard a pour mission le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

Deux installations lui permettent d'offrir une seconde vie aux déchets des 336 930 usagers de son territoire : l'Unité de Valorisation Énergétique Evolia et le centre de tri Valréna. Son action repose également sur un maillage territorial fort de 27 déchèteries et plus d'une vingtaine de filières de traitement.

Outre ces missions essentielles, le Sitom Sud Gard assure également un rôle de gestionnaire des relations avec les éco-organismes pour le compte de ses 7 intercommunalités adhérentes. Il contrôle, suit et évalue les contrats d'exploitation de ses deux installations afin de garantir leur performance.

En tant qu'acteur majeur du service public lié aux déchets, le Sitom Sud Gard intervient sur l'ensemble de son territoire pour sensibiliser les usagers à la réduction et à la valorisation des déchets.

Mode de traitement des déchets collectés

206 367 t

déchets collectés

43%

88 786 t

Valorisation
énergétique

39%

81 172 t

Valorisation
matière

14%

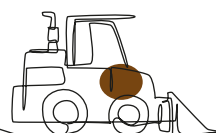
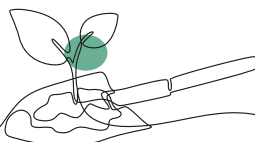
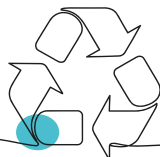
28 765 t

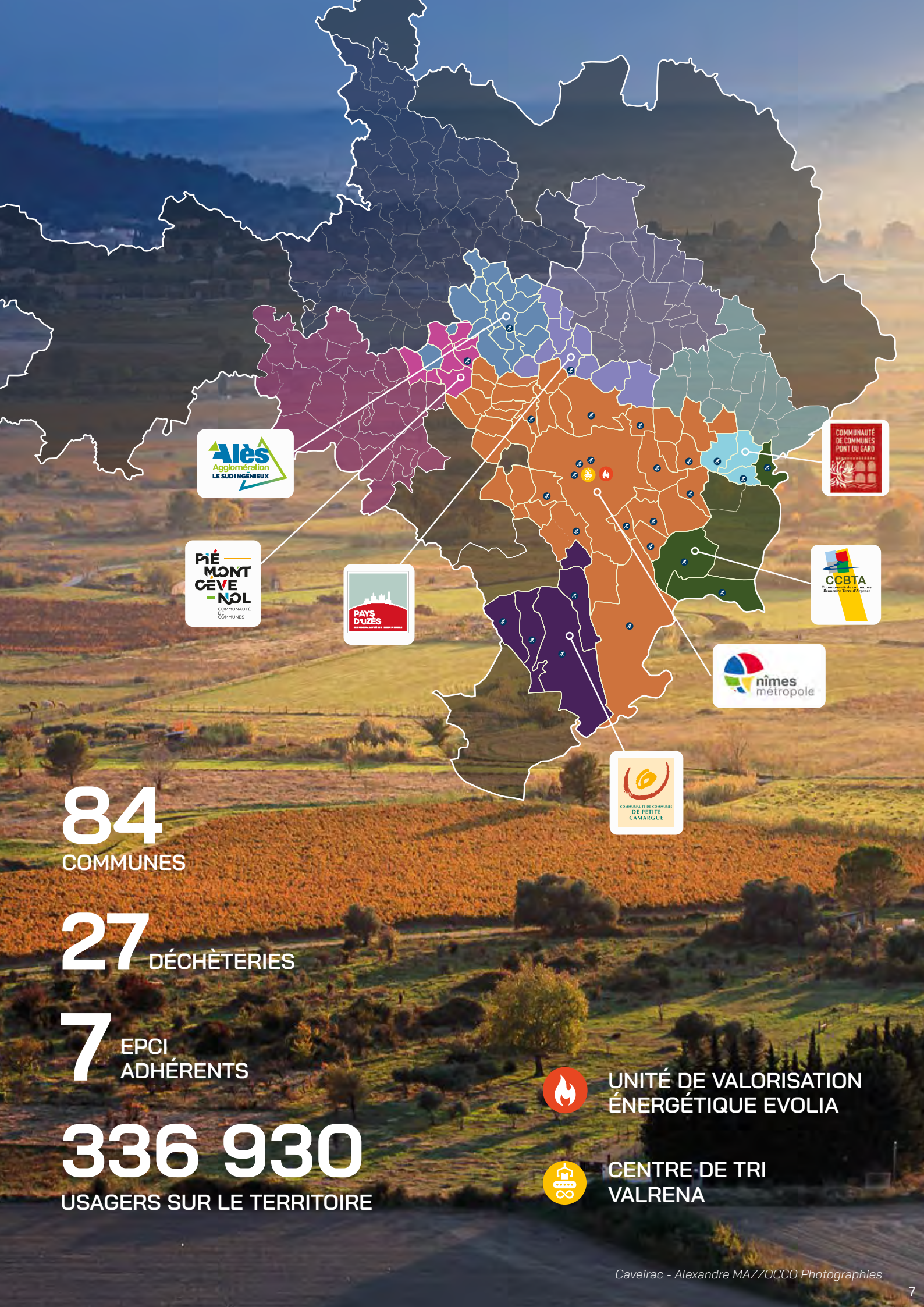
Valorisation
organique

4%

7 644 t

Enfouissement





84
COMMUNES

27
DÉCHÈTERIES

7
EPCI
ADHÉRENTS

336 930
USAGERS SUR LE TERRITOIRE



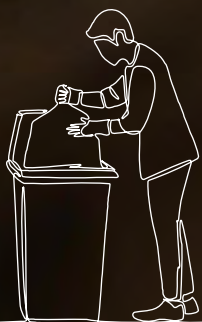
UNITÉ DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE EVOLIA



CENTRE DE TRI
VALRENA

Gisement de déchets ménagers et assimilés

4,5 %



206 367 t

Déchets ménagers et assimilés

1,6 %



79 641 t

Ordures ménagères

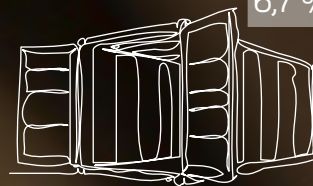


-31,6 %

725 t

Déchets de voirie

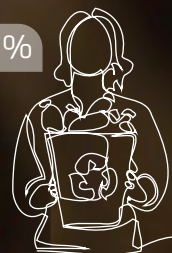
6,7 %



100 914 t

Déchets issus des déchèteries

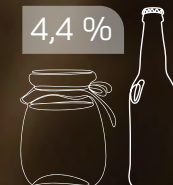
8,9 %



16 162 t

Recyclables secs (hors verre)

4,4 %



8 926 t

Verre

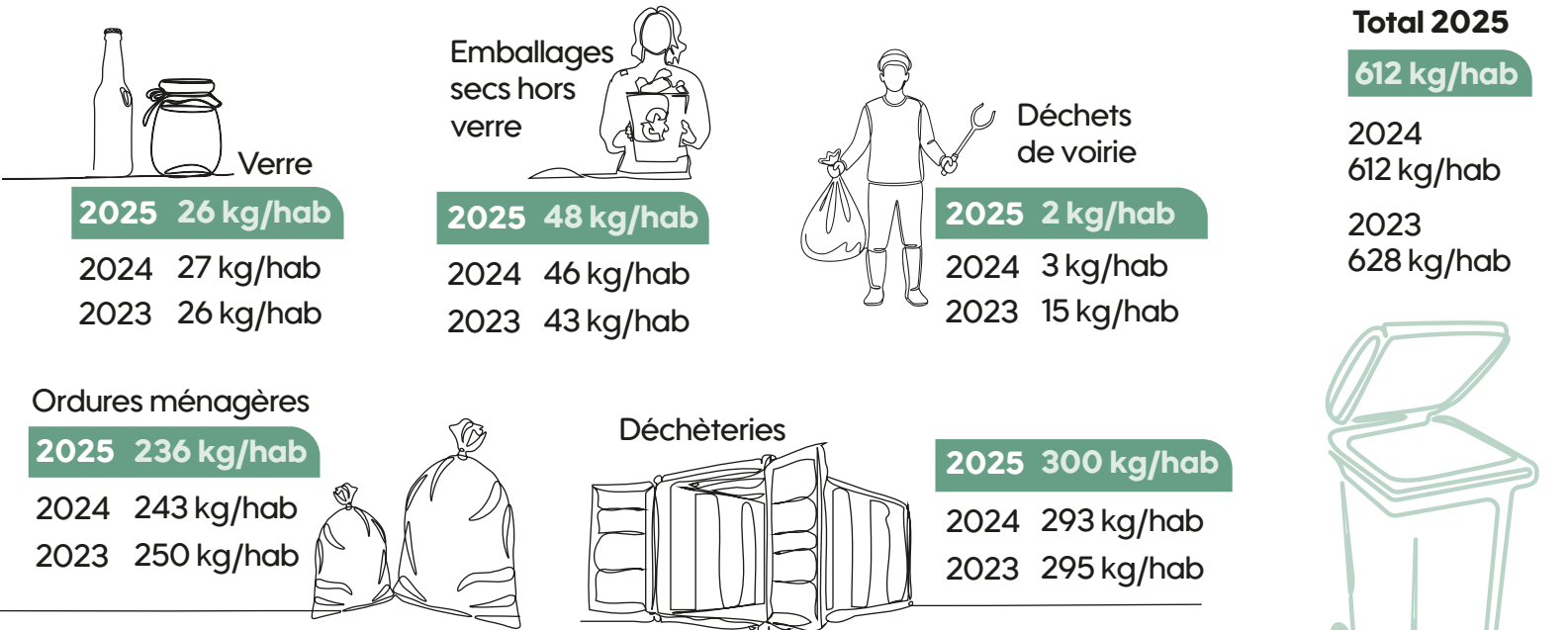
Le coût de traitement des déchets



Tonnage	194 221 t	197 411 t	206 367 t
Coût à la tonne	57,05 €/t	38,51 €/t	25,23 €/t
Coût à l'habitant	37,16 €/hab	23,59 €/hab	15,45 €/hab
	2023	2024	2025

La baisse du coût de l'incinération, dans le cadre de la nouvelle délégation de service public, conjuguée à l'augmentation des tonnages d'emballages triés permet une baisse nette du coût de traitement des déchets.

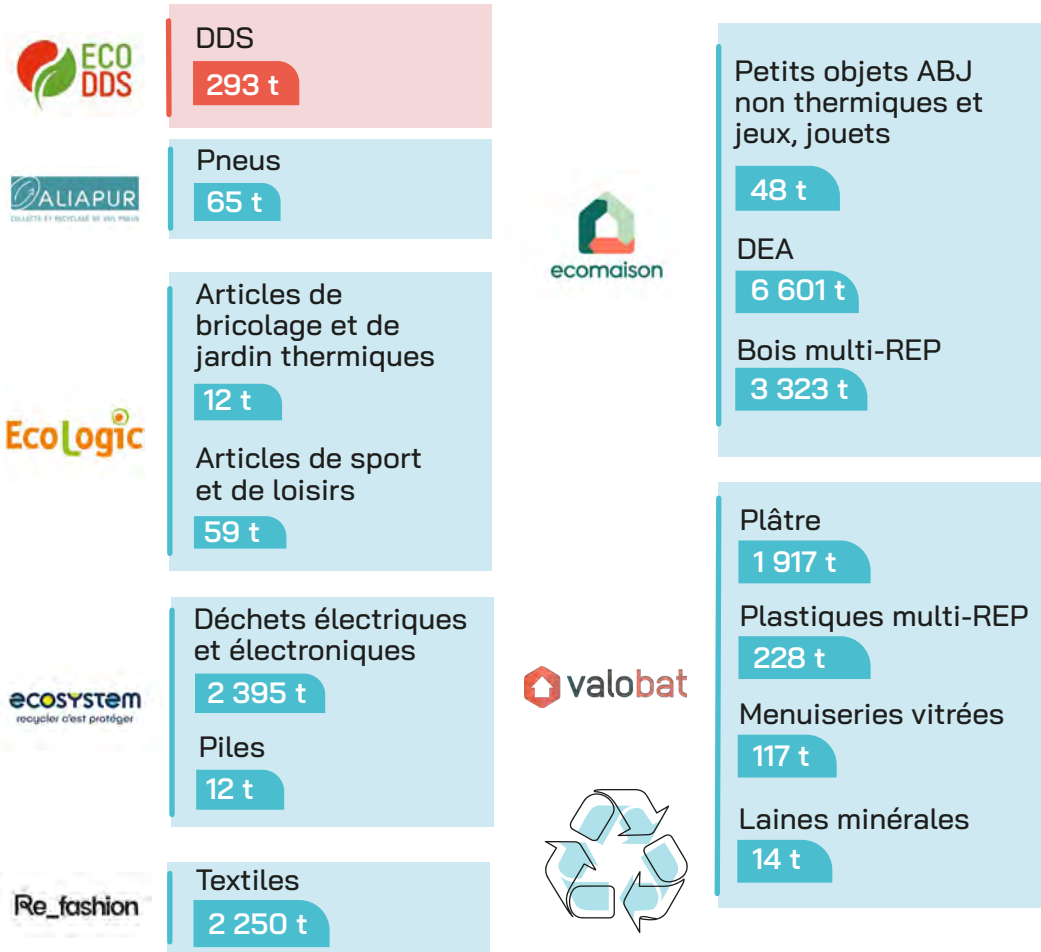
L'évolution de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant



La baisse du volume d'ordures ménagères s'accroît tandis que l'augmentation de la part d'emballages triés se poursuit avec un ratio de 48 kg par habitant pour l'année 2025. Fort du déploiement de nouvelles filières de recyclage, les déchèteries accueillent également pour cette année 2025 plus de déchets, jusqu'à 300 kg par habitant contre 293 kg l'an passé.

Plus généralement, la production de déchets par habitant est stable, avec un total de 612 kg, identique à l'année 2024.

Les acteurs du traitement : les éco-organismes



Les acteurs du traitement : les prestataires



Ordures
ménagères

79 641 t

Déchets
de voirie

89 t

Encombrants

4 318 t

Refus de tri

3 964 t



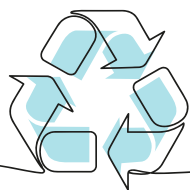
Huiles de
vidange

79 641 t

DDS hors EcoDDS

341 t

Valorisation
énergétique



Collecte sélective
Emballages + papiers

12 198 t

Cartons (déchèteries)

2 803 t



Ferrailles

3 916 t

Batteries

21 t



Bouteille de
protoxyde
d'azote

29 t



Cartouches
d'encre

3 t

Valorisation matière
(réemploi et recyclage)



Vergèze (30)

Verre

8 926 t



Bois

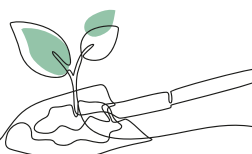
6 440 t



Gravats

29 794 t

Valorisation
organique



Déchets verts

28 765 t



Enfouissement



Encombrants

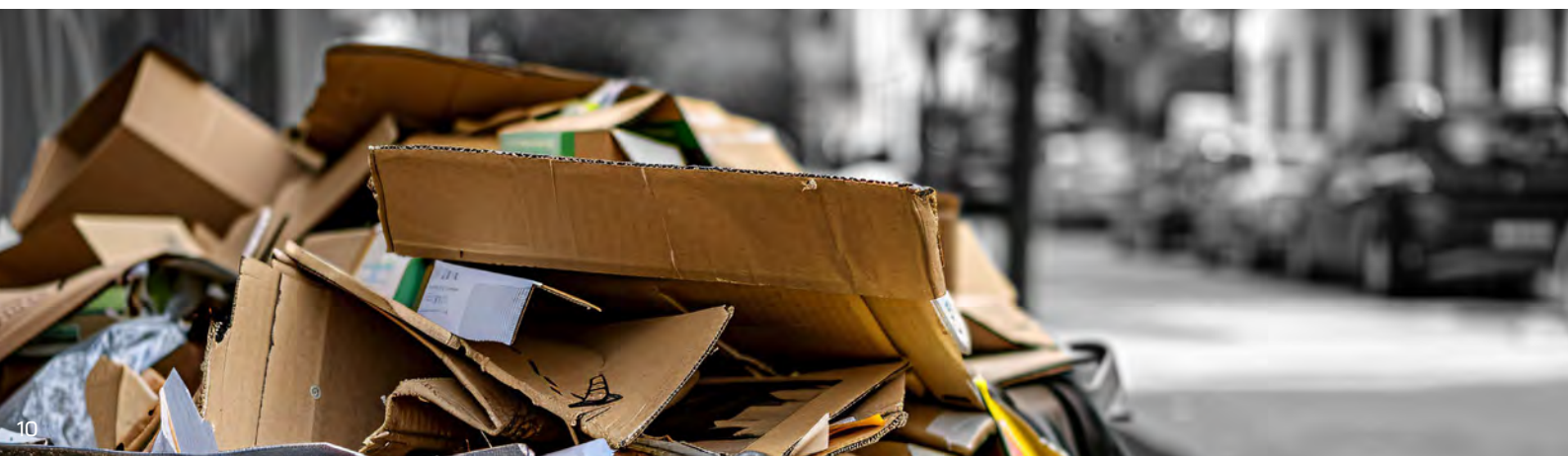
7 008 t

Déchets de voirie

636 t



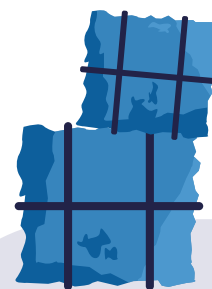
Montblanc (34)



L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE EVOLIA

Bilan d'exploitation de l'UVE Evolia

Quantités reçues	2023	2024	2025	Évolution n-1
Ordures ménagères	77 223 t	78 422 t	79 641 t	1,6%
Refus de tri	3 488 t	3 707 t	3 964 t	6,9%
Encombrants	9 244 t	8 863 t	4 318 t	-51,3%
Déchets de voirie	1 308 t	66 t	89 t	35,6%
dont tonnages détournés d'Evolia	9 543 t	0 t	568 t	
Total des apports du Sitom Sud Gard	91 263 t	91 059 t	88 013 t	-3,3%
DIB et déchets tiers Evolia	15 868 t	20 675 t	22 381 t	8,3%
DASRI Evolia	2 612 t	2 424 t	2 151 t	-11,3%
dont DASRI détournés d'Evolia	66 t	35 t	0 t	-100%
Tonnages totaux réceptionnés	109 743 t	114 158 t	112 545 t	-1,4%
Tonnages totaux traités sur UVE	100 134 t	114 123 t	111 977 t	-1,9%
Quantités incinérées	100 570 t	111 576 t	111 374 t	-0,2%



Mises en balles

Fabriquées

2023 4 912

2024 5 124

2025 **7 234**
41,2%

Déstockées

2023 4 912

2024 868

2025 **7 526**
767,1%

Etat du stock (au 31.12.25)

2023 0

2024 4 256

2025 **3 964**
-6,9%



Disponibilité des équipements techniques

	Four chaudière	Groupe turno-alternateur	Échangeur réseau de chaleur urbain
2023	7 115 h 81 %	7 095 h 81 %	7 065 h 80 %
2024	7 672 h 87 %	7 713 h 88 %	7 249 h 94 %
2025	7 451 h 85 %	7 314 h 98 %	5 097 h 73 %
Évolution	-2,9 %	-5,2 %	-42,2 %

Production d'énergie



	Production électrique	Production thermique
2023	462	481
2024	490	458
2025	480	
Évolution	-2 %	

Performances énergétiques

Bilan énergétique

	Quantités incinérées	Énergie thermique récupérée	Énergie électrique produite
2023	100 570 t	230 158 MWh	48 366 MWh
2024	111 576 t	263 130 MWh	53 552 MWh
2025	111 374 t	259 083 MWh	53 372 MWh

Indice de performance énergétique

0,81

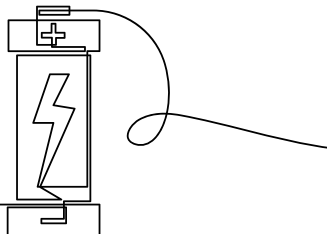
(contre 0,88 en 2024
et 0,87 en 2023)

Taux de valorisation énergétique

44%

(contre 50% en
2024 et 2023)

	Énergie thermique exportée	Énergie électrique exportée	Énergie électrique consommée
2023	46 425 MWh	40 816 MWh	8 116 MWh
2024	49 999 MWh	44 935 MWh	9 057 MWh
2025	33 060 MWh	45 610 MWh	8 311 MWh



Performances environnementales

Dans le respect de l'arrêté préfectoral du 02 mai 2023, l'UVE Evolia est soumise à un programme de surveillance environnementale annuelle. Piloté par un organisme de contrôle indépendant ; l'APAVE, ce dispositif vient couvrir un large spectre d'analyses (air, eau, sols...). L'UVE Evolia a fait le choix d'aller au-delà des obligations réglementaires en complétant ce programme par des contrôles périodiques et ponctuels.

Compte-rendu de la campagne de prélèvements réalisés par l'APAVE pour le contrôle des dépôts atmosphériques et concentrations dans l'air

Lors de la campagne de prélèvement d'air et de dépôts atmosphériques réalisée en 2025, les données météorologiques laissent apparaître des vents majoritairement de secteur Nord. On peut donc considérer que les rejets issus du site d'EVOLIA ont été majoritairement dispersés au Sud des installations de l'UVE.

Ainsi, les emplacements D, E, F, H, I, K étaient, comme prévu au plan de surveillance, en 2025, sous influence de l'UVE de Nîmes. Les emplacements A, B et C restent des emplacements témoins du bruit de fond rural ou périurbain. L'emplacement J est quant à lui représentatif du milieu urbain. Enfin, l'emplacement G est représentatif des dépôts atmosphériques sur le site même de l'usine. Le point L en limite de propriété à l'ouest de l'usine évalue les dépôts éventuels du parc de mâchefer. Les conditions de prélèvements et d'analyses sont conformes aux recommandations.

Les niveaux mesurés dans les différents compartiments environnementaux aux emplacements de prélèvements situés sous influence de l'installation sont inférieurs aux seuils réglementaires ou aux valeurs guides quand ils existent. Les concentrations mesurées au niveau des emplacements « exposés » sont globalement du même ordre de grandeur qu'aux emplacements « témoins ».

On note cette année que les emplacements exposés (K, D, E, F) présentent en moyenne des dépôts de poussières similaires voire légèrement inférieures aux emplacements témoins (A, B, C). Sur le site de l'usine (EVOLIA et L), le flux de poussières est du même ordre

de grandeur que les emplacements dits « exposés ». Enfin, le témoin urbain J est l'emplacement qui enregistre les dépôts de poussières les plus élevés (228 mg/m²/jour).

Toutefois, l'analyse des métaux dans les dépôts atmosphériques est, cette année, difficilement exploitable dans la mesure où selon les métaux et selon les jauges, les limites de quantification de la partie soluble peuvent être entre de 5 à 80 fois supérieures à la limite de quantification habituelle. Seuls le manganèse et le zinc présentent des résultats exploitables. Pour ces derniers, il est constaté des flux de dépôts du même ordre de grandeur entre les emplacements « exposés » et les emplacements « témoins ».

Pour l'air, l'emplacement E (situé sous les vents d'EVOLIA) présentent des concentrations supérieures à l'emplacement B témoin, uniquement sur les 2 dernières semaines pour le plomb, l'arsenic et le zinc. Les concentrations sont globalement stables. La 4ème période, où la dispersion est faible, présente des niveaux les plus élevés en PM10, plomb, arsenic, zinc et dans une moindre mesure en manganèse quel que soit l'emplacement considéré.

Concernant les dioxines/furanes, les teneurs mesurées sont du même ordre de grandeur aux différents emplacements. Aucune différence entre points témoins et points exposés n'est constatée ne mettant donc pas en évidence un impact des émissions. Les concentrations sont similaires à celles mesurées lors de la précédente campagne.



Compte-rendu de la campagne de prélèvements réalisés par l'APAVE pour le contrôle des sols

Concernant les sols, les teneurs mesurées lors de cette campagne sont considérées comme représentatives d'une situation normale. Seul le cuivre se retrouve à des concentrations supérieures au bruit de fond au niveau de tous les emplacements sauf les deux emplacements situés au plus près de l'installation qui présentent des concentrations en cuivre typiques d'un sol normal. Les sols de la région sont très marqués par le cuivre depuis plusieurs années maintenant.

Les niveaux de concentration en PCDD/F mesurés dans les sols autour de l'incinérateur de Nîmes sont caractéristiques d'un environnement urbain ou industriel.

Compte-rendu de la campagne de prélèvements réalisés par Biomonitor pour le contrôle du lait

Pour le lait de vache, il existe des valeurs réglementaires pour le plomb ($< 0,02 \text{ mg / kg}$ de poids frais), les dioxines / furannes et les PCB5, c'est à dire concentrations au-delà desquelles un aliment est considéré comme impropre à la consommation. Les résultats des mesurages réalisés en 2025 sur les échantillons de lait sont tous inférieurs à ces valeurs.

Analyse des rejets gazeux

Les contrôles réglementaires en cheminée sont tous en deçà des valeurs de l'arrêté d'exploitation et sont en cohérence avec ces mêmes mesures en continu.

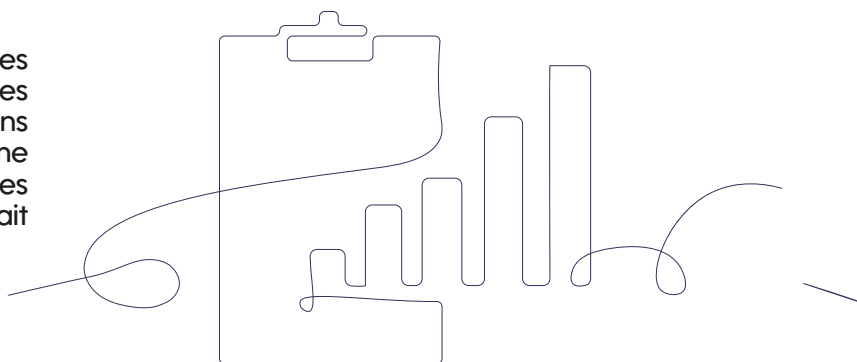
Compte tenu des travaux sur le second semestre 2025, la DREAL n'a pas réalisé de contrôle inopiné et a autorisé EVOLIA à reporter le contrôle semestriel en janvier 2026.

Surveillance des eaux pluviales rejetées dans le milieu naturel

Les analyses sont conformes à l'arrêté préfectoral.

Surveillance des eaux souterraines

Les résultats bactériologiques des analyses des 4 piézomètres sont exempts de trace de pollution bactérienne. Le reste des autres paramètres analysés est conforme aux résultats des mesures réalisées depuis 2004.



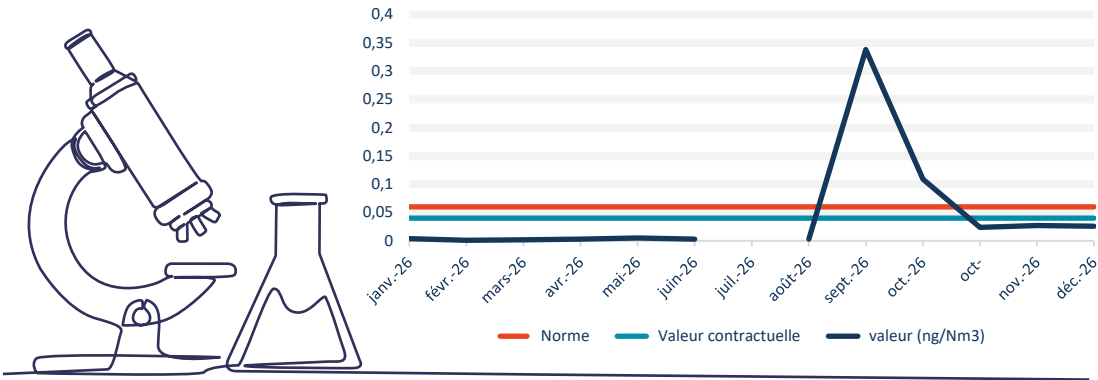
Conclusions de l'Ineris

Les niveaux mesurés dans les différents compartiments environnementaux aux emplacements de prélèvements situés sous influence de l'installation sont inférieurs aux seuils réglementaires ou aux valeurs guides quand ils existent. Les concentrations mesurées au niveau des emplacements « exposés » sont globalement du même ordre de grandeur qu'aux emplacements « témoins ».

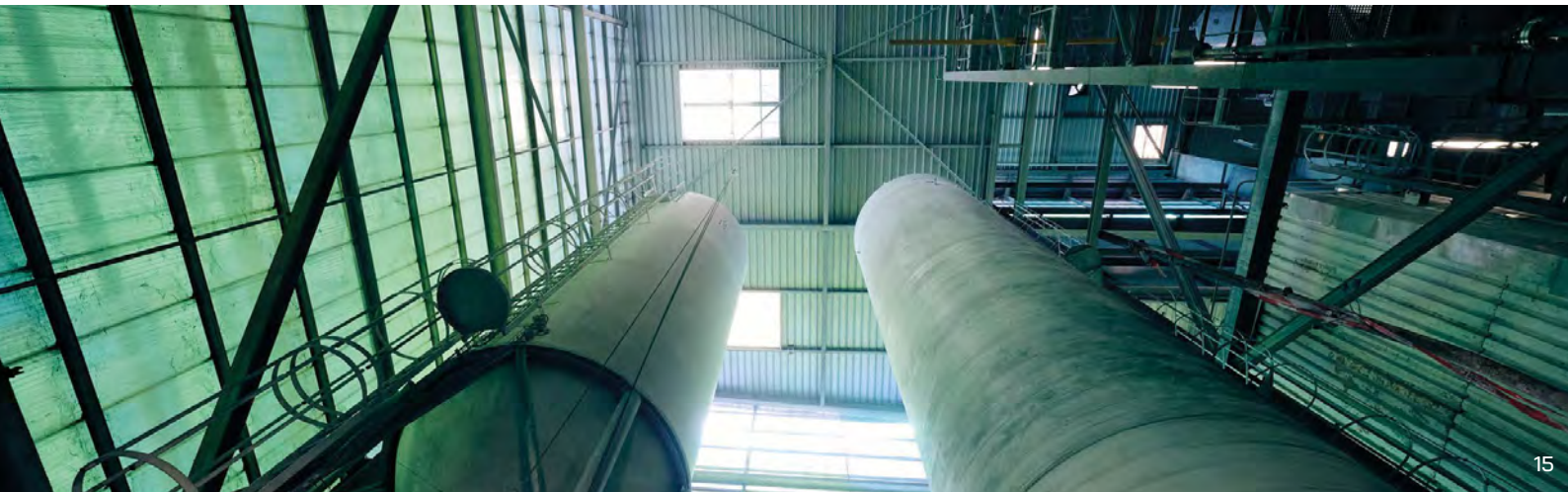
- Pas de conditions météorologiques exceptionnelles : les émissions du site EVOLIA ont été dispersées au Sud de l'installation
- Globalement, situation normale et toutes les mesures sont restées inférieures aux valeurs de référence
- Pour les dépôts, les résultats sont difficilement exploitables (limite de quantification très élevée, problème analytique)
- Pour l'air : emplacement E sous les vents d'EVOLIA : concentrations moyennes mesurées globalement similaires avec les deux autres emplacements B et J. Quand les conditions de dispersion sont défavorables, les niveaux mesurés en poussières et métaux sont plus élevés quel que soit l'emplacement
- Pour le sol, certains emplacements sous les vents seront à surveiller au regard des niveaux en plomb et cuivre plus importants que lors des campagnes précédentes
- Pour le lait, les concentrations mesurées sont inférieures aux valeurs réglementaires

Suivi des rejets atmosphériques

Composants valeurs en mg/Nm³» sauf mention contraire	2023	2024	2025	Valeur limite à l'émission	Engagement Evolia	2023	2024	14-15/04/25 APAVE	12/01/26 APAVE
Poussières	0,92	0,89	0,98	5	5	0,34	1,20	0,05	0
Acide chlorhydrique (HCl)	3,57	2,82	6,06	8	7	2,74	5,55	3,8	9,59
Acide fluorhydrique (HF)			0,01	1	0,4	0,021	0,01	0	0
Dioxyde de soufre (SO₂)	1,92	2,28	1,54	40	30	4,75	1,07	0,66	5,17
Monoxyde de carbone (CO)	4,97	7,38	5,63	10	10	8,11	0,35	0	48,6
Oxyde d'azote (NOx)	47,75	45,81	48,69	80	55	52,95	52,1	50,6	49,7
Composés organiques (COV) exprimés en carbone total (COT)	0,93	0,91	0,80	10	10	0,96	0,87	0,03	3,30
Dioxines/furanes (nano g/Nm3)				0,06	0,04	0,001	0,004	0,003	0,007
Ammoniac (NH₃)	3,20	3,42	3,25	10	10	3,38	4	4,8	0
Métaux lourds Cadmium (Cd) et Thallium (Tl) (µg/Nm3)				20	20	1,83	0,43	1,62	1
Mercure (Hg) (mg/Nm4)		0,00035	1,05	20	20	1,35	2,8	0,81	0,2
Autres métaux lourds (Antimoine, Arsenic, Plomb, Chrome, Cuivre, Manganèse, Nickel, Vanadium) (µg/Nm3)				300	300	23,45	19,7	32,95	16,17



Un pic d'émissions est relevé sur le mois de septembre : il est lié au redémarrage de l'installation, arrêtée pour cause d'incident technique en août. Aucune valeur n'apparaît pour le mois de juillet, le prélèvement effectué ayant été jugé irrecevable.



Résidus d'incinération

Mâchefers - Bellegarde (30)

REFIOM - Bellegarde (30)

Métaux - Aubord Recyclage (30)

	Tonnage	Ratio tonne incinérée	Tonnage	Ratio tonne incinérée	Tonnage	Ratio tonne incinérée
2023	17 947 t	178 kg/t	3 546 t	35 kg/t	1 650 t	16,4 kg/t
2024	18 743 t	168 kg/t	3 524 t	32 kg/t	2 108 t	18,9 kg/t
2025	18 392 t	-16kg/t	3 651 t	-3 kg/t	2 329 t	-2 kg/t
Etude d'impact dont écart en %	29 090 t -37 %	264 kg/t -106 %	4 575 t -20 %	42 kg/t -107 %		

Dans une perspective de valorisation d'un maximum de vos déchets, l'UVE Evolia favorise le réemploi et le recyclage des résidus d'incinération. En ce sens, les mâchefers sont valorisés sur l'ISDND Sarpi de Veolia à Bellegarde et les métaux sont recyclés par la société Aubord Recyclage, située dans le Gard également. Seuls les REFIOM sont enfouis, faute de voie de valorisation possible, sur le site de l'ISDND Sarpi de Veolia.

Bilan financier	2023		2024		2025		Évolution	
	Montant	Incidence à la tonne	Montant	Incidence à la tonne	Montant	Incidence à la tonne	Montant	Incidence à la tonne
Coût de fonctionnement	13 271 237 €	145,42 €/t	10 871 161 €	119,39 €/t	7 679 467 €	87,25 €/t	-29 %	-27 %
Recettes de l'incinération	-6 131 507 €	-67,18 €/t	-6 438 158 €	-70,70 €/t	-6 663 392 €	-75,71 €/t	3 %	7 %
<i>dont vente d'électricité</i>	-2 099 954 €	-23,01 €/t	-2 867 174 €	-31,49 €/t	-3 228 301 €	-36,68 €/t	13 %	16 %
<i>dont vente de chaleur</i>	-1 244 158 €	-13,63 €/t	-1 236 407 €	-13,58 €/t	-1 019 729 €	-11,59 €/t	-18 %	-15 %
<i>dont revente métaux</i>	-103 360 €	-1,03 €/t	-200 287 €	-2,20 €/t	-255 680 €	-2,91 €/t	28 %	32 %
<i>dont traitement déchets tiers et DASRI</i>	-2 684 037 €	-26,87 €/t	-2 134 290 €	-23,44 €/t	-2 159 681 €	-24,54 €/t	1 %	5 %
Traitement par Evolia	7 139 730 €	78,23 €/t	4 433 003 €	48,68 €/t	1 016 075 €	11,54 €/t	-77 %	-76 %
	1 087 212 €	12 €/t	1 248 868 €	14 €/t	1 320 189 €	15,00 €/t	6 %	9 %
Taxe Foncière TGAP	92 595 €	1,01 €/t			123 218 €	1,40 €/t	-3 %	0 %
Contribution économique territoriale	127 477 €	1,40 €/t	127 580 €	1,40 €/t				
Avenant 10	398 066 €	4,36 €/t						
Régularisation taxes					528 075 €	6,00 €/t		
Reversement recette RCU 2016-2021	75 885 €	0,83 €/t	493 891 €	5,42 €/t	708 971 €	8,06 €/t	44 %	49 %
Coût total de l'incinération	8 920 964 €	97,75 €/t	6 303 343 €	69,22 €/t	3 696 528 €	42,00 €/t	-41 %	-39 %
Coût net à l'habitant		28,87 €/hab		19,55 €/hab		10,97 €/hab		

LE CENTRE DE TRI VALRENA

Bilan d'exploitation du centre de tri Valréna

Emballages collectés

Collecte sélective



2023 12 482 t
2024 14 015 t
2025 15 234 t
évolution 8,7 %

Papiers

2023 743 t
2024 828 t
2025 928 t
évolution 12,1 %



Total entrant centre de tri

2023 15 460 t
2024 17 420 t
2025 18 965 t
évolution 8,9 %

Total collecte hors verre

2023 13 225 t
2024 14 844 t
2025 16 162 t
évolution 8,9 %

Cartons (déchèteries)

2023 2 235 t
2024 2 576 t
2025 2 803 t
évolution 8,8 %



Verre

2023 8 124 t
2024 8 546 t
2025 8 926 t
évolution 4,4 %

Total emballages + verre

2023 23 584 t
2024 25 966 t
2025 27 891 t
évolution 7,4 %

L'ensemble des flux collectés augmentent en 2025, en particulier les papiers issus des points d'apport volontaire qui affichent une hausse de l'ordre de 12%. Le total entrant au centre de tri connaît ainsi, pour l'année 2025, une hausse de 8,9% avec un total de 18 965 tonnes.

Cette année encore, le site a réceptionné des indésirables : 24,8 tonnes de déchets électriques et électroniques et 1,7 tonnes de bacs de collecte sélective.



Papiers (JRM + GM)

2023 3 377 t

2024 3 727 t

2025 3 907 t

évolution 4,8 %



Emballages cartons

2023 6 053 t

2024 6 811 t

2025 7 364 t

évolution 8,1 %



Briques alimentaires

2023 202 t

2024 237 t

2025 256 t

évolution 8 %



Emballages
métalliques ferreux

2023 386 t

2024 483 t

2025 483 t

évolution 0,1 %



Emballages
plastiques souples

2023 262 t

2024 288 t

2025 450 t

évolution 56,4 %



Emballages
plastiques rigides

2023 1 378 t

2024 1 739 t

2025 1 953 t

évolution 12,3 %



Emballages métalliques
non ferreux

2023 171 t

2024 183 t

2025 229 t

évolution 25 %



Total hors verre

2023 11 829 t

2024 13 468 t

2025 14 642 t

évolution 8,7 %

Le flux d’emballages en plastiques souples augmente considérablement en 2025 avec 162 tonnes supplémentaires, représentant une hausse de 56,4 %.

Les autres flux augmentent également : on note une hausse de 25% pour les emballages en aluminium et 12% pour les emballages en plastiques rigides. Seul le tonnage d’emballages métalliques ferreux reste constant par rapport à l’année 2024.

Le taux de valorisation se maintient à 72 % pour la troisième année consécutive.

Taux de
freinte
1,06 %

Taux de
valorisation
72 %



Refus de tri			
	Tonnage	Taux	Ratio (kg/hab)
2023	3 488 t	22,6 %	11,3 kg/hab
2024	3 707 t	21,3 %	11,5 kg/hab
2025	3 964 t	20,9 %	11,8 kg/hab

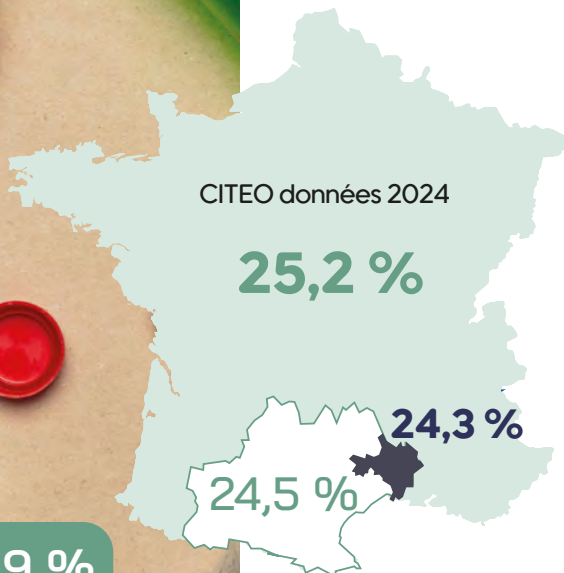
Évolution 6,9 % -1,8 % 2,3 %

Coût des refus de tri			
	Coût d'incinération	Perte de recettes des matériaux triés	Coût total des refus de tri
2023	97,75 €/t	269,41 €/t	367,16 €/t
2024	68,90 €/t	295,87 €/t	364,77 €/t
2025	42,00 €/t	308,01 €/t	350,01 €/t

Malgré une baisse continue du taux de refus de tri sur le territoire, le ratio d'emballages mal triés sur le territoire du Sitom Sud Gard atteint 11,8 kg par habitant soit 300g de plus que l'année précédente.

Grâce à un coût d'incinération optimisé à 42€ la tonne, le coût total des refus de tri poursuit sa baisse sur l'exercice 2025 pour atteindre les 350 € la tonne.

Le taux de refus de tri poursuit sa baisse sur le territoire du Sitom Sud Gard puisqu'il s'établit à 20,9 % en 2025.



Taux de refus
Sitom Sud Gard | **20,9 %**

Performances de tri CITEO données 2024

	 National	 Occitanie	 Gard	 Semi-urbain	 sitom sud gard Engagé pour la valorisation de vos déchets
Emballages légers	27 kg/hab	29,7 kg/hab	29,5 kg/hab	25 kg/hab	31,9 kg/hab
Verre	33 kg/hab	32,9 kg/hab	31,9 kg/hab	28,2 kg/hab	26,5 kg/hab
Total emballages triés	60 kg/hab	62,6 kg/hab	61,4 kg/hab	53,2 kg/hab	58,4 kg/hab
Papiers	12 kg/hab	12,7 kg/hab	11 kg/hab	11,4 kg/hab	11,6 kg/hab
Total triés	72 kg/hab	75,3 kg/hab	72,4 kg/hab	64,6 kg/hab	69,9 kg/hab

Bilan financier

	2023	2024	2025	Évolution
	Montant	Montant	Montant	
Coût de tri	2 161 495 €	2 196 204 €	2 406 129 €	9,6 %
Coût des caractérisations	5 539 €	6 937 €	7 728 €	11,4 %
Redevance sur apports extérieurs	-433 057 €	-411 109 €	-423 609 €	3 %
Subvention ADEME	-35 048 €	-	-	
Coût de traitement des archives	876 €	494 €	286 €	-42,1 %
Coût facturé par le centre de tri	1 699 805 €	1 792 526 €	1 990 535 €	11 %
<i>en € par tonne entrante</i>	<i>109,95 €/t</i>	<i>102,90 €/t</i>	<i>104,96 €/t</i>	2 %
<i>en € par tonne triée</i>	<i>143,28 €/t</i>	<i>132,69 €/t</i>	<i>135,66 €/t</i>	2,2 %
Frais de structure	62 800 €	261 471 €	178 655 €	-31,7 %
Coût de refus de tri	340 932 €	263 971 €	166 492 €	-36,9 %
Coût total du tri	2 103 537 €	2 317 968 €	2 335 682 €	0,8 %
<i>en € par tonne entrante</i>	<i>136,06 €/t</i>	<i>133,07 €/t</i>	<i>123,16 €/t</i>	-7,4 %
<i>en € par tonne triée</i>	<i>177,31 €/t</i>	<i>171,59 €/t</i>	<i>159,18 €/t</i>	-7,2 %
Revente des matériaux	-858 246 €	-1 668 400 €	-1 524 394 €	-8,6 %
Soutiens Citéo + ARCA (emballages et papiers)	-3 306 844 €	-3 485 646 €	-4 317 115 €	23,9 %
Total des recettes	-4 165 090 €	-5 154 045 €	-5 841 508 €	13,3 %
<i>en € par tonne entrante</i>	<i>-269,41 €/t</i>	<i>-295,87 €/t</i>	<i>-308,01 €/t</i>	4,1 %
<i>en € par tonne triée</i>	<i>-351,08 €/t</i>	<i>-381,53 €/t</i>	<i>-398,10 €/t</i>	4,3 %
Coût aidé du tri	-2 061 553 €	-2 836 077 €	-3 505 826 €	8,9 %
<i>en € par tonne entrante</i>	<i>-133,35 €/t</i>	<i>-162,81 €/t</i>	<i>-184,86 €/t</i>	8,6 %
<i>en € par tonne triée</i>	<i>-173,77 €/t</i>	<i>-209,94 €/t</i>	<i>-238,92 €/t</i>	6,9 %
Bilan financier	-6,67 €/hab	-8,80 €/hab	-10,41 €/hab	4,5 %

Le geste de tri : un acte écologique et... économique !

Le coût du tri et des caractérisations augmentent de manière proportionnelle aux tonnages collectés et au nombre de caractérisations. Le coût de traitement des archives a lui diminué, les tonnages à traiter étant moindres.

Le coût de refus de tri diminue grâce à la baisse significative du coût d'incinération, résultat de la nouvelle délégation de service public de l'UVE Evolia, entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2024.

On note une baisse des recettes liées à la revente des matériaux, malgré un tonnage collecté plus important sur l'exercice 2025. Cela s'explique par une baisse des prix de revente sur le marché. En revanche, les soutiens de l'éco-organisme Citeo et de l'ARCA sont en hausse grâce à l'augmentation des tonnages ainsi que l'application d'un nouveau barème de calcul des modalités de soutiens.

Pour l'année 2025, le geste de tri sur le territoire permet de dégager une recette de l'ordre de 10,41 € par habitant.



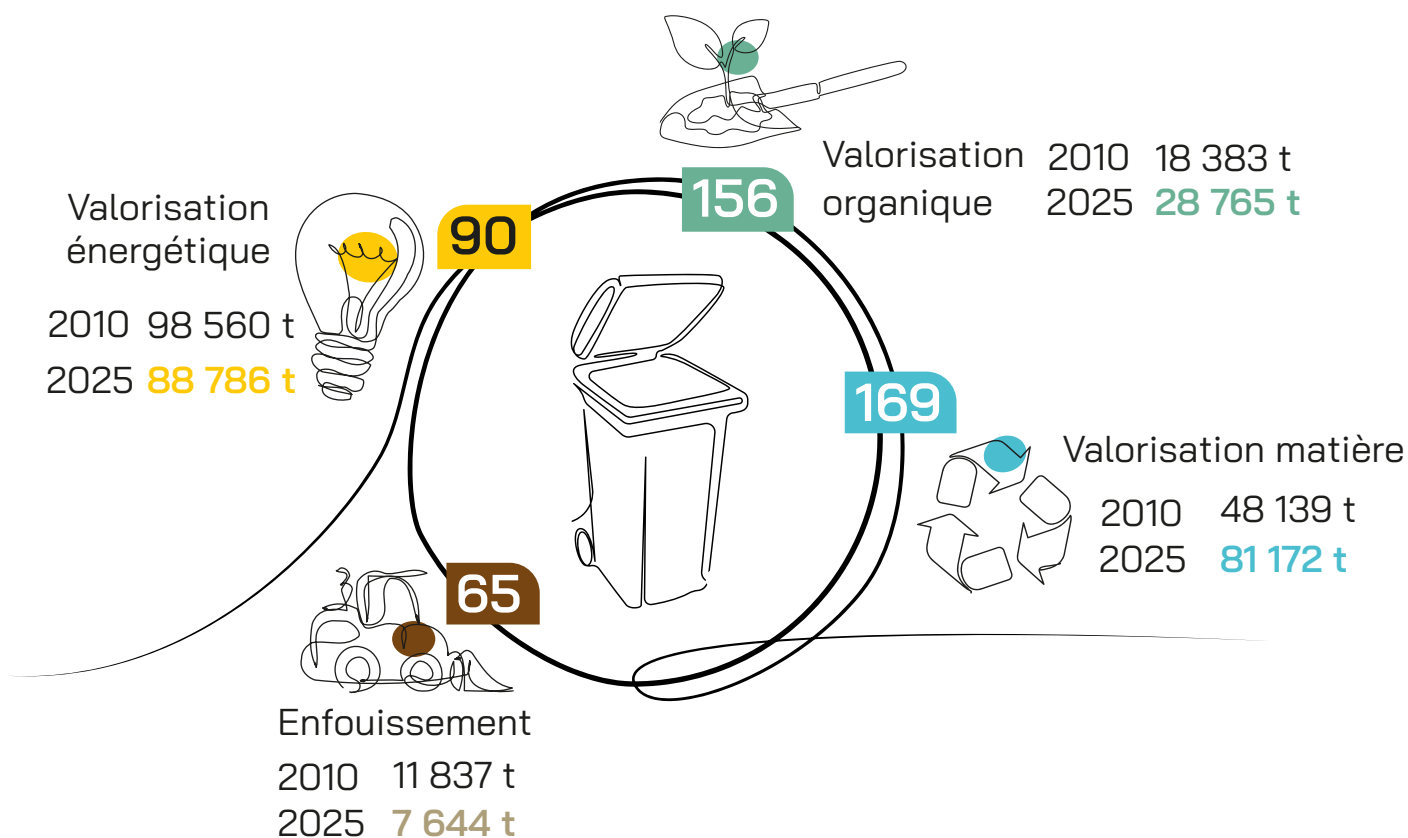
PERFORMANCES TECHNIQUES

Bilan des tonnages



	Population	Recyclables secs	Ordures ménagères	Verre	Déchets de voirie	Déchèteries	Total
2023	309 035 hab	13 225 t	77 223 t	8 124 t	4 612 t	90 911 t	194 095 t
2024	322 368 hab	14 844 t	78 422 t	8 546 t	1 060 t	94 540 t	197 411 t
2025	336 930 hab	16 162 t	79 641 t	8 926 t	725 t	100 914 t	206 367 t
Evolution	4,5 %	8,9 %	1,6 %	4,4 %	-31,6 %	6,7 %	4,5 %
Ratio 2023	309 035 hab	43 kg/hab	250 kg/hab	26 kg/hab	15 kg/hab	294 kg/hab	628 kg/hab
Ratio 2024	322 368 hab	46 kg/hab	243 kg/hab	27 kg/hab	3 kg/hab	293 kg/hab	612 kg/hab
Ratio 2025	336 930 hab	48 kg/hab	236 kg/hab	27 kg/hab	2 kg/hab	300 kg/hab	613 kg/hab
Ratio national*	67M hab	50 kg/hab	248 kg/hab	32 kg/hab	NC	221 kg/hab	581 kg/hab
Ratio Occitanie*	6 M hab	53 kg/hab	268 kg/hab	31 kg/hab	NC	253 kg/hab	621 kg/hab
Ratio Gard*	748 437 hab	47 kg/hab	282 kg/hab	30 kg/hab	NC	331 kg/hab	700 kg/hab
* source : SINOE / ADEME- Enquête nationale ADEME 2019 - Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)							
Tonnage 2010	283 927 hab	16 343 t	86 958 t	6 678 t	3 991 t	62 949 t	176 919 t
Tonnage 2024	336 930 hab	16 162 t	79 641 t	8 926 t	725 t	100 914 t	206 367 t
Evolution entre 2010 et 2024	-	-10 kg/hab	-70 kg/hab	3 kg/hab	-12 kg/hab	78 kg/hab	-11 kg/hab
Indice 2010 (= gisement 2025/ gisement 2010)	-	99	92	134	18	160	117
Rappel 2024	-	91	90	128	27	150	112

Bilan du traitement des déchets



Le bilan du traitement des déchets sur les 15 dernières années met en évidence le net recul du recours à l'enfouissement au profit de plus de valorisation des déchets. La valorisation matière (réemploi, recyclage) augmente tout particulièrement.

Le bilan des tonnages souligne à la fois un réel recul de la production d'ordures ménagères et une nette augmentation du volume de déchets collectés en déchèterie.



Zoom sur les filières de déchèteries

	2023		2024		2025			Evolution	
	kg/hab	€/t	kg/hab	€/t	Tonnage	kg/hab	€/t	kg/hab	€/t
Gravats	98	11	91	15	29 794 t	88 kg/hab	15 €/t	-3 %	-1 %
Cartons	7	-38	8	-78	2 803 t	8 kg/hab	-61 €/t	4 %	-22 %
Ferrailles	8	-146	11	-175	3 916 t	12 kg/hab	-210 €/t	8 %	20 %
Bois	27	101	26	93	6 440 t	19 kg/hab	88 €/t	-27 %	-5 %
Bois multi-REP			0,4		3 323 t	10 kg/hab		2 602 %	
Ameublement	15	-50	19	-34	6 601 t	20 kg/hab		5 %	-100 %
Plastiques multi-REP			0,005		228 t	0,7 kg/hab		12 560 %	
Plâtre	7	115	5	112	1 917 t	6 kg/hab		23 %	-100 %
Déchets électriques et électroniques	6	-81	7	-82	2 395 t	7 kg/hab	-78 €/t	9 %	-5 %
Pneus	0,3		0,2		65 t	0,2 kg/hab		-12 %	
Batteries	0,04	-565	0,03	-583	21 t	0,06 kg/hab	-600 €/t	103 %	3 %
Menuiseries vitrées			0,04		117 t	0,3 kg/hab		700 %	
Laines minérales			0,001		14,3 t	0,04 kg/hab		3 420 %	
Articles de bricolage et jardin non thermiques, jeux, jouets			0,04		48 t	0,1 kg/hab		282 %	
Articles de bricolage et jardin thermiques			0,01		12 t	0,04 kg/hab	-452 €/t	-36 %	-100 %
Articles de sport et de loisirs			0,07		59 t	0,2 kg/hab	-75 €/t	156 %	
Piles	0,04	-107	0,05	-117	12 t	0,03 kg/hab		-36 %	-100 %
Cartouches d'imprimante	0,003		0,003		2,6 t	0,008 kg/hab		198 %	
Textiles	3	-39	3	-7	2 250 t	7 kg/hab	-3 €/t	101 %	-51 %
Protoxyde d'azote	0,07	8 520	0,04	8 526	29 t	0,09 kg/hab	9 142 €/t	124 %	7 %
Déchets verts	79	46	83	46	28 765 t	85 kg/hab	42 €/t	2 %	-8 %
Encombrants incinérables	30	98	27	71	4 318 t	13 kg/hab	42 €/t	-53 %	-41 %
Déchets diffus spécifiques	0,6	798	0,7	827	341 t	1 kg/hab	795 €/t	39 %	-4 %
Déchets diffus spécifiques EcoDDS	0,7	-134	0,8	-126	293 t	0,9 kg/hab	-135 €/t	2 %	7 %
Huiles de vidange	0,4		0,4		140 t	0,4 kg/hab		1 %	
Encombrants non incinérables	11	202	10	211	7 008 t	21 kg/hab	220 €/t	106 %	4 %
Total	294	39	293	32	100 914 t	300 kg/hab	32 €/t	2 %	0,4 %



filière de traitement générant des recettes

valorisation matière

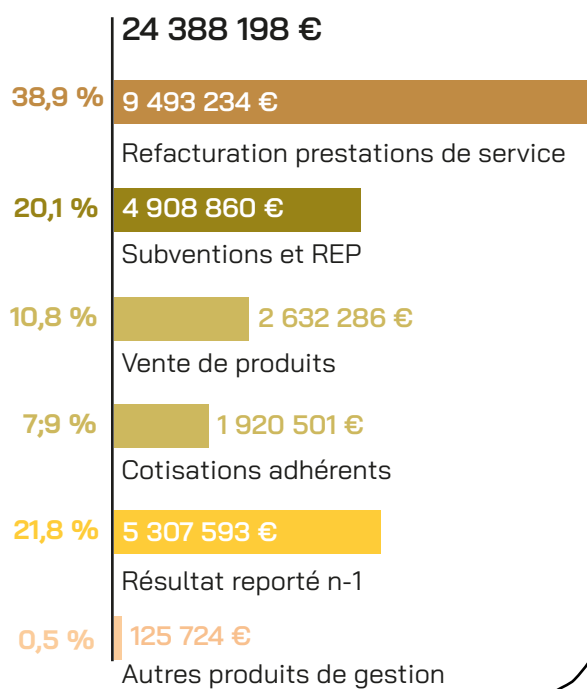
valorisation énergétique

valorisation organique

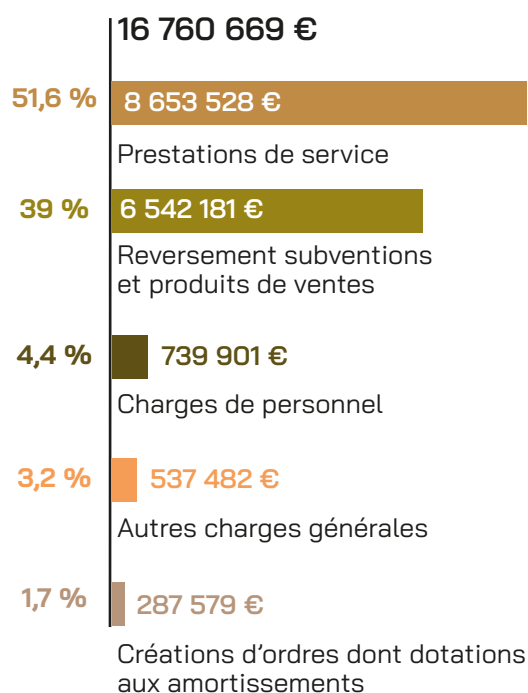
enfouissement

BILAN FINANCIER

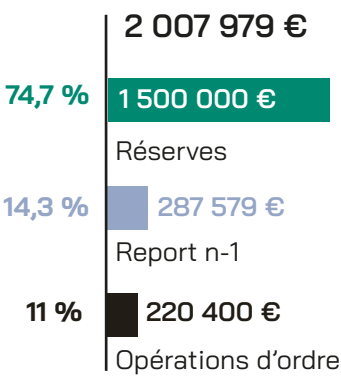
Recettes de fonctionnement



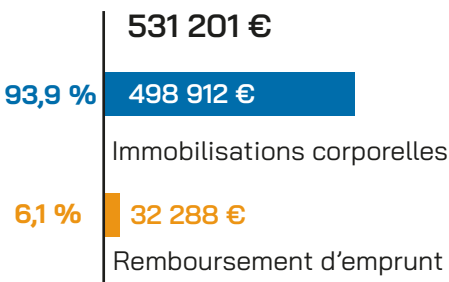
Dépenses de fonctionnement



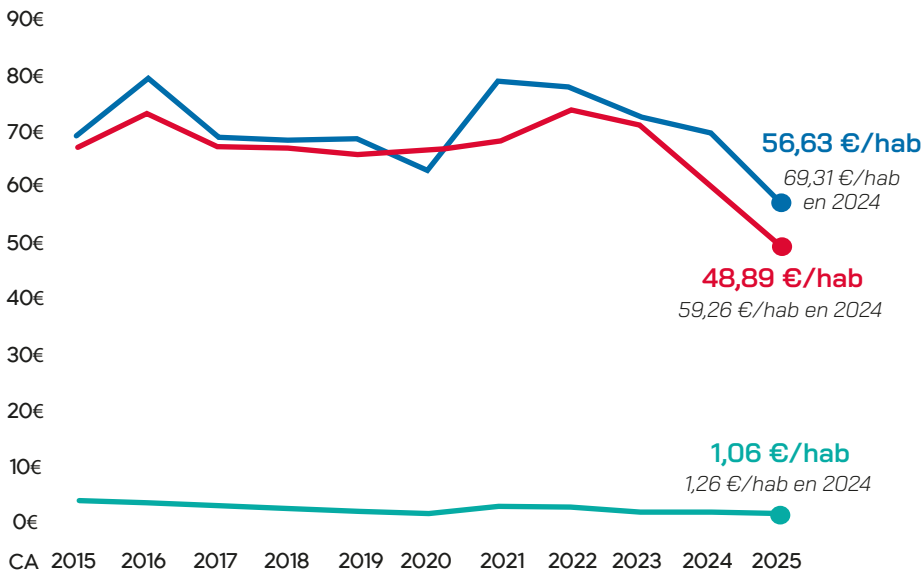
Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement

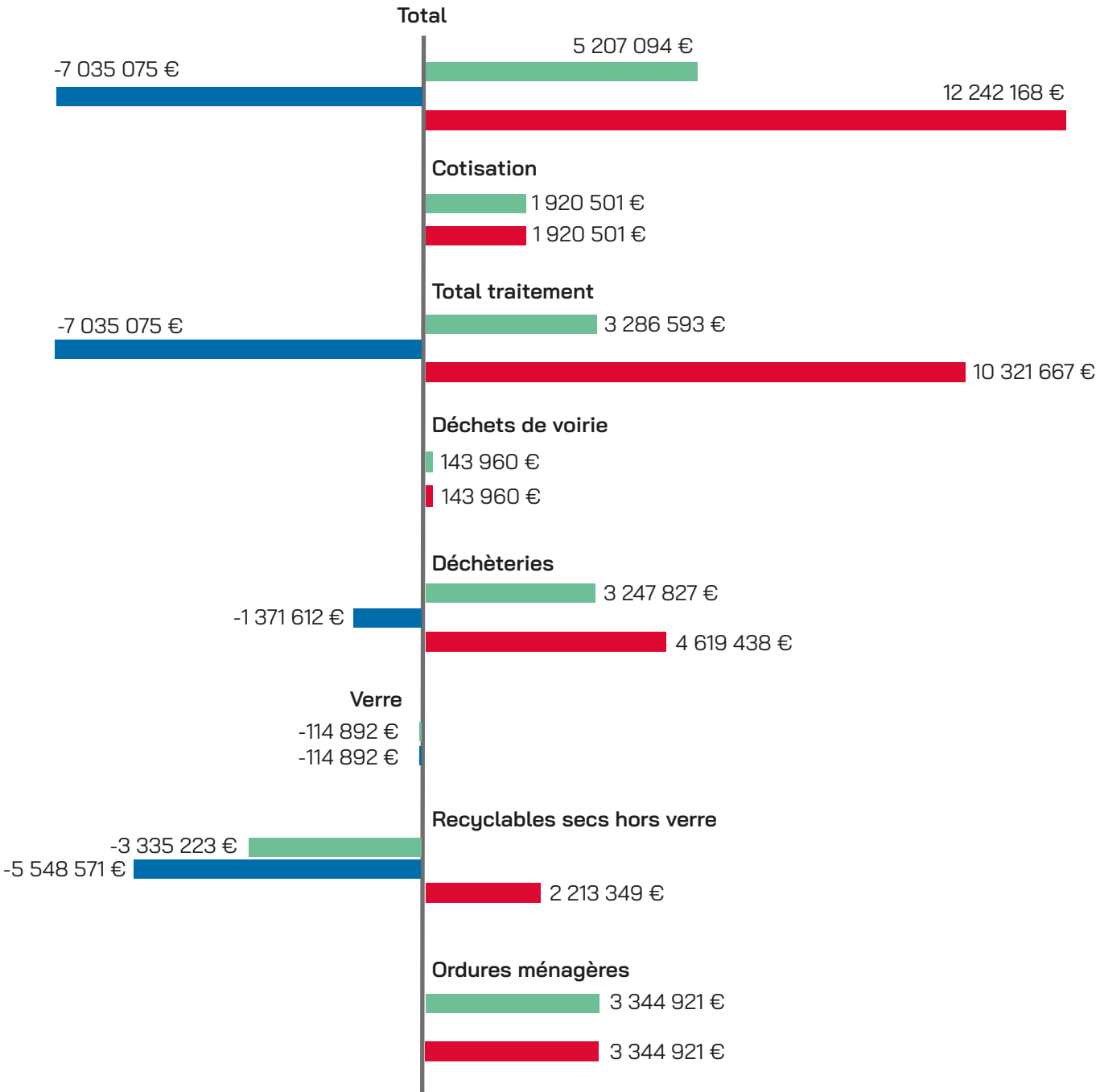


Évolution des dépenses et des recettes par habitant



- Recettes réelles de fonctionnement
- Dépenses réelles de fonctionnement
- Encours de la dette au 31.12.25

Coût aidé global
(recettes, traitement, cotisation)



Dépenses Recettes Coût aidé





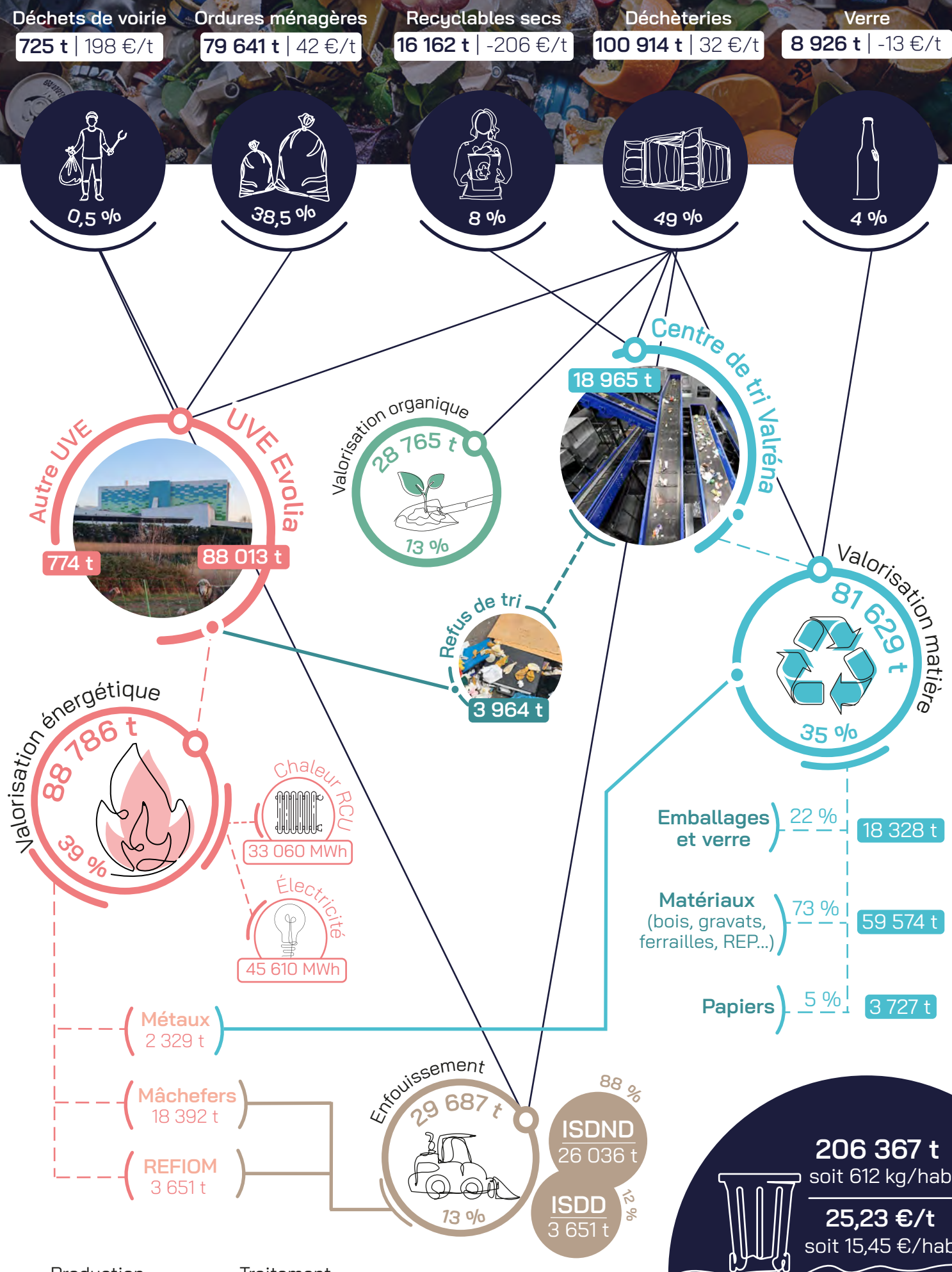
	Ordures ménagères	Recyclables secs	Verre	Déchets de voirie	Déchèteries	Total traitement	Cotisation	Total
Dépenses	3 344 921 €	2 213 349 €	-	143 960 €	4 619 438 €	10 321 667 €	1 920 501 €	12 242 168 €
Recettes	-	-5 548 571 €	-114 892 €	-	-1 371 612 €	-7 035 075 €	-	-7 035 075 €
Coût aidé	3 344 921 €	-3 335 223 €	-114 892 €	143 960 €	3 247 827 €	3 286 593 €	1 920 501 €	5 207 094 €
Évolution	-38 %	27 %	-54 %	-33 %	7 %	-43 %	5 %	-32 %
Ratio/habitant	9,93 €/hab	-9,90 €/hab	-0,34 €/hab	0,43 €/hab	9,64 €/hab	9,75 €/hab	5,70 €/hab	15,45 €/hab
Évolution	-41 %	21 %	-56 %	-36 %	3 %	-45 %	0 %	-34 %
Ratio/tonne	42 €/t	-206,36 €/t	-12,87 €/t	198,48 €/t	32,18 €/t	15,93 €/t	9,31 €/t	25,23 €/t
Évolution	-39 %	16 %	-56 %	-2 %	0 %	-45 %	0 %	-34 %



Coût par tonne et par habitant

	2023	2024	2025
Ordures ménagères	97,75 €/t 24,43 €/hab	68,90 €/t 16,76 €/hab	42,00 €/t 9,93 €/hab
Recyclables secs	-149,52 €/t -6,40 €/hab	-177,58 €/t -8,18 €/hab	-206,36 €/t -9,90 €/hab
Verre	-27,86 €/t -0,73 €/hab	-29,01 €/t -0,77 €/hab	-12,87 €/t -0,34 €/hab
Déchets de voirie	172,67 €/t 2,58 €/hab	203,34 €/t 0,67 €/hab	198,48 €/t 0,43 €/hab
Déchèteries	39,33 €/t 11,57 €/hab	32,06 €/t 9,40 €/hab	32,18 €/t 9,64 €/hab
Total traitement	50,06 €/t 31,44 €/hab	29,21 €/t 17,89 €/hab	15,93 €/t 9,75 €/hab
Cotisation	9,08 €/t 5,70 €/hab	9,31 €/t 5,70 €/hab	9,31 €/t 5,70 €/hab
Total traitement et cotisation	59,14 €/t 37,14 €/hab	38,51 €/t 23,59 €/hab	25,23 €/t 15,45 €/hab

SYNOPTIQUE DU GISEMENT DES DÉCHETS





GLOSSAIRE

ABJ : Articles de Bricolage et de Jardin

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DIB : Déchets Industriels Banals

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ISDD : Installation de Stockage des Déchets Dangereux

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

JRM + GRM : Journaux, Revues, Magazines + Gros de Magasin (autres papiers)

RCU : Réseau de Chauffage Urbain

REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

REP : Responsabilité Élargie du Producteur

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

UVE : Unité de Valorisation Énergétique



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20261015-D12026037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2026

Publication : 16/10/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Syndicat intercommunal de traitement et
de valorisation des déchets ménagers

150 Rue Louis Landi
Bâtiment B « L'Axiome »
30900 Nîmes

04 66 04 71 50 - contact@sitomsudgard.fr

www.sitomsudgard.fr